

SAINT-ÉTIENNE ENVIRONNEMENT

Quand la nature revient en ville



■ Une étude a permis d'identifier « ce qui pourrait servir de corridors écologiques », pour relier entre eux les parcs (ici le parc Pinelon à Côte-Chaude), les collines, les grands espaces paysagers et les cours d'eau à ciel ouvert.

Photo d'archives Jérôme ABOU

Dans les années à venir, Saint-Étienne va mener un projet ambitieux pour développer la nature en ville.

Nature en ville ou ville en nature ? C'est par ces mots que Gilles Clément, jardinier, paysagiste, botaniste, entomologue, biologiste et écrivain français, ainsi que les responsables de Coloco, structure réunissant des paysagistes, urbanistes, botanistes, jardiniers et artistes en un atelier des paysages contemporains, ont conclu l'étude menée à Saint-Étienne, autour de la mise en place d'une trame verte et bleue

(TVB). Mais qu'est ce qu'une TVB ? Mesure du Grenelle de l'environnement, la Trame verte et bleue porte l'ambition de développer la nature en ville en enravant le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

Identifier les corridors écologiques

C'est donc un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re) constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire local, régional et national.

Les communes ont l'obligation d'intégrer une trame verte (pour la nature) et bleue (pour l'eau) dans leur Plan local d'urbanisme (PLU).

« Cette étude, démarrée en 2014 et menée en partenariat avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) a permis de réunir des habitants, des élus, des services de la Ville lors d'ateliers et de balades en ville. Ces balades et ce travail ont permis d'identifier ce qui pourrait servir de corridors écologiques », explique Jean-Pierre Berger, adjoint au maire, délégué au développement durable.

C'est-à-dire relier entre eux les grands espaces de biodiversité que sont les parcs, à hauteur de 200 hectares sur la ville, les grands espaces paysagers que sont les contreforts du Pilât mais aussi les collines qui marquent le paysage, comme la Cotonne, Montreynaud, le Crêt-de-Roc, et les cours d'eau à ciel ouvert (Furan, Furet, Janon, Iserable...) L'idée étant de bien évidemment valoriser la nature en ville, mais par là même améliorer le cadre de vie, assurer le bien-être et la santé des Stéphanois, tout en luttant contre les risques d'inondation.

« C'est un travail de longue haleine et il m'a fallu sensibiliser tous les élus pour que chacun, quartier par quartier, s'approprie cette notion », sourit l'adjoint.

Pascale Bigay

INFO Un dépliant *Saint-Etienne, ville nature*, a été édité. Il est disponible à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes.

Des préconisations pour créer des continuités écologiques et paysagères

À l'issue de cette étude, des préconisations concrètes ont été établies pour faire revenir la nature en ville. « Une quinzaine de fiches-actions ont été établies afin de voir ce que l'on peut faire sur un lieu précis, par exemple des aménagements de squares, de parcs ou de berges, de cheminements en modes doux... »

Ainsi, le bassin de Janon, le parc Pinelon, le viaduc de Carnot, le bois d'Avaize, le parc du Valfuret, une transversale entre l'Opéra et le musée d'Art et d'Industrie, ont notamment été identifiés.

Les continuités paysagères peuvent ainsi être mises en valeur par l'intégration du végétal dans de grands projets urbains tels que la 3^e ligne de tram ou Steel (le futur pôle commercial du Pont-de-l'Âne), la requalification d'espaces publics vieillissants, la démolition d'espaces dégradés où la nature reprend ses droits, à l'image de l'îlot Rondet-Tarentaize, la protection d'espaces verts tels que les jardins ouvriers ou encore la mise en place de cheminements piétons. « Et parfois, réintroduire la biodiversité passe par de simples plantations de haies », signale Jean-Pierre Berger. Un travail de sensibilisation devrait également être mené par la mise en place d'une signalétique.

« En bref, ces actions vont être menées jusqu'en 2020 et au-delà ».

Agence de Saint-Etienne

2 place Jean-Jaurès,
42000 Saint-Etienne

Téléphone

Rédaction : 04.77.45.10.10
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lprstetienne@leprogres.fr
lprpublicite42@leprogres.fr

Web

www.leprogres.fr/loire/
saint-etienne

Facebook

www.facebook.com/
leprogres.saintetienne

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr